

- Valgaz (la société qui approvisionne la commune en gaz) a pris une participation dans une société qui produit du biogaz, et devrait prochainement permettre d'en livrer ;

P.- Y. Correvon demande si une estimation peut être donnée sur le timing des ces travaux.

S. Judas répond que les deux premiers tronçons sont les plus urgents :

Sur le tronçon 1, une demande de raccordement avant l'hiver tentera d'être honorée ;

Sur le tronçon 2, concerne l'immeuble de la Vernette qui a été construit récemment, la commune doit y amener le gaz pour y respecter les délais liés à l'autorisation de construire ;

Sur le tronçon 3, au Vernaisson, l'alimentation se fera probablement l'année prochaine, voire dans 2 ans puisque toutes les autorisations nécessaires ne sont pas encore acquises ;

Sur le tronçon 4, rue du Martinet, on attend encore quelques demandes supplémentaires avant de procéder à l'extension

A. Fischer revient sur le besoin d'une réflexion sur les énergies renouvelables, le biogaz étant une énergie qui va générer des conflits qui vont aller grandissant, elle trouverait intéressant que le village s'oriente de manière multiple dans sa façon de chauffer, notamment le Closez à l'Orbannaz ou certaines zones artisanales.

N. Reymond rappelle que toute nouvelle construction doit prévoir 30% d'énergie renouvelable, il y a donc déjà un effort qui se fait même si on aurait aimé qu'il soit plus important au niveau fédéral pour aller dans cette direction. Il rappelle cependant que la salle omnisport prévoit des panneaux solaires sur le toit. Et il confirme encore que Valgaz délivrera du biogaz.

A Bussard, sur le remplacement d'une conduite d'eau potable en fouille commune avec la pose de la nouvelle conduite de gaz (tronçon 2), il demande si on ne pourrait pas également profiter de ces travaux pour améliorer la sécurité des piétons.

S. Judas répond qu'il s'agit de travaux totalement différents. Elle renvoie au tableau des dépenses d'investissement qui prévoit chaque année des dépenses en vue d'améliorer la sécurité routière du village (comprenant notamment une réflexion sur d'éventuelles zones « 30 km/h » dont la rue du Billard fait partie).

La parole n'est plus demandée, le Président donne la composition de la commission chargée d'étudier le préavis :

Mme S. Marineau, MM. G. Renaud, J.- C. Tosoni, A. Bussard et V. Frutiger, suppléants : M. J.- Cl. Lecoultre

9. Nomination de la commission de gestion

Le Président rappelle les noms des conseillères et conseillers ayant fonctionné en 2008 et ayant exprimé leur désir de ne pas se représenter : Mmes M. Debonneville, Chr. Debonneville, MM. H Messieux, C. Bastian, S. Kursner.

J- F. Jacot propose A. Bussard, Ph. Rezzonico propose J.- C. Tosoni, G. Renaud propose V. Frutiger, A. Fischer propose C. Correvon, D. Pasche propose G. Renaud, P.- Y. Correvon propose S. Varonier et O. Jean-Petit-Matile.

Le vote a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés :	44
Bulletins rentrés :	44
Bulletins blancs :	1
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	44
Majorité :	23

Sont nommés :

Alain Bussard	39 voix
Céline Correvon	38 voix
J.- Carlo Tosoni	36 voix
Gabriel Renaud	36 voix
Vincent Frutiger	27 voix

Suppléants :

Sandra Varonier	26 voix
Olivier J.-Petit-Matile	12 voix

10. Renouvellement du bureau

Election du président 2009-2010

Le Président cède la parole au vice-Président, M. S. Renaud, qui donne la parole à l'assemblée pour des propositions.

M. Philippe Rezzonico propose de reconduire M. Fr. Felix. Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 44
Bulletins rentrés : 44
Bulletins blancs : 3
Bulletins nuls : 0
Bulletins valables : 44
Majorité : 23

M. François Felix est élu par 39 voix.
Obtiennent des voix : S. Renaud (2 voix)

Election du Vice-Président 2009-2010.

Le Président donne la parole à l'assemblée. M. J.- L. Bignens propose M. Simon Renaud et il fait une brève présentation de ses qualités et activités professionnelles. Il n'y a pas d'autre proposition.
L'élection a lieu au bulletin secret.

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 44
Bulletins rentrés : 44
Bulletins blancs : 2
Bulletins nuls : 0
Bulletins valables : 44
Majorité : 23

M. Simon Renaud est élu par 42 voix. Il remercie le conseil.

Election de deux scrutateurs et des suppléants scrutateurs 2009-2010

C. Debonneville et R. Burnier se retirent.

Le Président propose de répéter le mode d'élection de la commission de gestion, à savoir : les 2 mieux élus fonctionnent comme scrutateurs, les 2 suivants comme suppléants scrutateurs.

La proposition est soumise au vote, il n'y a pas d'objection, la proposition est adoptée à l'unanimité.

P.- Y. Correvon propose C. Bastian et C. Renaud
P. Renaud propose S. Varonier qui décline
D. Pasche propose V. Frutiger
J.- C. Tosoni propose S. Kursner

Dépouillement du scrutin :
Bulletins délivrés : 44
Bulletins rentrés : 44
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : 0
Bulletins valables : 44

Sont élus MM. Bastian Cyril par 37 voix et Cédric Renaud par 21 voix
Serge Kursner (14 voix) et Vincent Frutiger (10 voix) sont scrutateurs suppléants.

11. Communications de la Municipalité

N. Reymond, sur le Parc Jurassien Vaudois dont le no de juin a été distribué en début de séance (le prochain paraîtra en novembre) : le dossier avance, par contre les échéances sont reportées de novembre 2009 (date à laquelle le dossier devait être présenté aux législatifs des communes concernées) au printemps 2010. Il invite les conseillers à parcourir le no en question qui contient des informations importantes qui seront utiles lorsque viendra le moment de se prononcer sur l'adhésion de la commune (no qui contient également un concours de photo).

R. Lambercy, sur l'anniversaire du Marais qui fêtera ses 20 ans le samedi 26 septembre 2009 : le Conseil est invité à y participer, une équipe d'enseignants concocte un joli programme avec apéritif, des animations pour les élèves et des joutes sportives entre enseignants, élèves, autorités communales et scolaires

12. Divers et propositions individuelles

P. Renaud intervient sur les problèmes de circulation observés à la rue du Billard :

- il y a de plus en plus de circulation à la rue du Billard, de véhicules qui transitent entre l'Eglise et la place des Marronniers,
- il y a beaucoup de piétons, de mamans avec des poussettes qui empruntent cette rue pour éviter la Grand Rue,
- il y a de plus en plus de voitures qui se garent sur cette rue, rendant l'accès et la circulation plus difficile,

- il revient sur les projets qu'a mentionnés S. Judas et serait reconnaissant si la Municipalité pouvait entreprendre des démarches en vue d'une régularisation de la circulation sur cette rue du Billard (sens unique, « 30 km/h ») de manière à éviter d'éventuels accidents.

S. Judas précise que des travaux sont prévus dans le village en vue de créer des zones « 30 km/h » et de régler les problèmes de parking (la rue du Billard fait partie de ces projets).

L. Guignard demande un point de situation sur les écoles, notamment après avoir lu dans la presse que St-George et Longirod vont probablement changer de groupement.

R. Lambercy explique :

- après quelques années de réflexion, les conseils exécutifs des 16 communes concernées ont accepté de nouvelles aires scolaires. Il en découle un établissement primaire de Gimel-Etoy (qui regroupera les communes de Gimel, St-George, Longirod, St-Oyens, Essertines s/Rolle, Saubraz, St-Livres, Lavigny, Etoy et Buchillon) et un établissement primaire-secondaire à Aubonne région (regroupant les communes d'Allaman, Féchy Bougy-Villars, Pizy, Montherod et Aubonne). La commune d'Etoy assumera la construction des classes nécessaires au groupement primaire Gimel-Etoy.
- Le chantier HARMOS nous place devant un carrefour important pour la prise en charge de l'élève puisque les communes sont responsables non seulement des locaux et des transports, mais également du parascolaire. La DGEO assure le contenu pédagogique de l'enseignement, conçoit la journée de l'écolier en fixant par exemple le nombre d'heures d'enseignement par semaine et détermine les tâches des enseignants. Les communes assurent la mise en place de la journée de l'écolier : transports, accueil des enfants, cantine, devoirs surveillés, sport facultatif, santé, prévention, camps, activités culturelles, etc.
Seize communes doivent s'entendre pour assurer ces tâches, sans oublier les locations scolaires. Le système de convention qui nous unissait n'est non seulement plus accepté légalement, mais ne convient plus à la somme de travail engendré par ces tâches. Il s'agit de trouver une nouvelle manière de fonctionner et un nouveau statut juridique. Après quelques hésitations, la large majorité des municipalités s'est prononcée pour l'Association intercommunale scolaire. Des groupes de travail se sont constitués pour déterminer les termes de la convention de cette Association et ces statuts seront soumis aux législatifs des communes concernées.
- L'Établissement Gimel-Etoy sera primaire, les élèves de 7-8-9^{ème} iront à Aubonne. Cette nouvelle organisation entrera en vigueur lorsque les infrastructures seront construites à Etoy, donc probablement à la rentrée scolaire 2010-2011.
- Les communes de Longirod et de St-George ont annoncé leur intention de quitter l'aire Gimel-Etoy pour se rapprocher de Begnins, intention qui doit encore être présentée aux législatifs des deux communes, puis être avalisée par le Conseil d'Etat
- R. Lambercy s'est retrouvée en charge de ce dicastère début 2008, soit après la décision qui organise ces nouveaux regroupements (qui date de 2007). Les travaux sont en cours afin de mettre sur pied cette association puisque la convention qui nous liait jusqu'à présent n'est plus valable.

Ph. Rezzonico sur la gravière des Ursins : la mise en consultation du permis d'exploitation est actuellement en cours, il demande confirmation que les transports passeront bien par le chemin des Ânes.

N. Reymond confirme qu'il a rencontré l'entreprise concernée, mais on attend toujours le permis d'exploitation.

R. Burnier annonce que le 16 juin la décision est tombée et que le plan d'extraction a été accepté.

C. Messieux revient sur les écoles : si Longirod et St-George quittent l'aire Gimel-Etoy et si les secondaires sont enclassés à Aubonne, conserverons-nous les portacabines ?

R. Lambercy confirme que pour l'instant, il n'est pas prévu de les enlever.

P.- Y. Correvon sur la rte de Rolle, il demande des nouvelles.

N. Reymond : le recours de l'opposant a été rejeté, les coûts additionnels engendrés par les inconvénients liés à la réfection de cette route sont à sa charge.

F. Beffa demande si la fusion de communes est à l'ordre du jour

N. Reymond répond :

Sous l'impulsion du syndicat de St-Oyens, les communes se sont réunies à plusieurs reprises avec l'intention de trouver des synergies (qui existent déjà au niveau des pompiers, des groupements scolaires ou de l'accord avec Saubraz sur le contrôle des habitants notamment). Une commission « fusion » a bien été constituée pour étudier la question, elle a abouti à la conclusion que l'initiative doit venir de la population, c'est une idée qui doit mûrir gentiment, la tendance va dans cette direction ; la commune de Gimel n'a pas pris cette initiative même si elle aurait les infrastructures nécessaires pour accueillir une plus petite commune. Il n'y a rien de plus concret actuellement.

F. Beffa sur la contradiction entre une tendance écologique qui milite pour les transports en commun et l'appauvrissement de l'offre en bus (plus rien pour aller sur St-George)

N. Reymond explique que le dernier horaire mis en consultation a fait l'objet d'une large discussion auprès de la Municipalité, et que des citoyens ont demandé d'intervenir. Des remarques ont donc été faites (sur le bus pyjama notamment ou les horaires entre Bière et Gimel) avec une demande d'accentuer les communications et on attend une réponse. Mais il confirme effectivement cette contradiction entre le discours écologique actuel et ce qu'on observe sur les dessertes de transport public.

O. Jean-Petit-Matile

- revient sur les biogaz et attire l'attention sur la destruction de forêt qu'il peut engendrer ;

- exprime son inquiétude sur les dangers que peuvent représenter les priorités de droite qu'on voit apparaître régulièrement sur les routes du pied du Jura et demande si on ne peut pas revenir en arrière dans certaines situations, il exprime son étonnement qu'une cour de ferme ait une priorité sur une route principale.

N. Reymond comprend la préoccupation, mais ajoute qu'il est difficile d'entreprendre quelque chose (c'est comme les lignes blanches qui ont été supprimées sur les routes cantonales, la commune subit).

C. Messieux suite aux travaux de la salle de gym demande s'il est possible de remblayer et de niveler le terrain (à côté du foyer de la cantine) de manière à combler les trous qui peuvent s'avérer dangereux pour les enfants et les personnes qui s'y rendent.

N. Reymond prend note et en parlera à M. Crausaz.

L. Guignard concernant un « tout ménage publicitaire » reçu sur l'état des eaux dans la commune de Gimel : demande si la Commune est partie prenante à l'information et dans quel contexte est fournie cette information.

S. Judas confirme qu'il s'agit d'une étude privée, bien faite mais sans implication de la commune.

La parole n'est plus demandée.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 23 h 25

Le président

Le secrétaire

François Félix

François Marti